

CRITERIUM et CHALLENGE ENDURANCE NORMANDIE 2018

Le « Critérium Endurance » et « Challenge Endurance Normandie » 2018 s'adressent aux cavaliers titulaires d'une licence fédérale de compétition délivrée par un club normand. **Aucune inscription préalable n'est requise** (le cavalier est inscrit dès sa 1^{ère} qualification) La domiciliation du cavalier est déterminée par le Club de sa licence et non par le Club engageur.

Un cavalier non licencié en Normandie peut demander son rattachement à la Normandie

1/ si l'adresse de son domicile mentionnée sur sa licence est en Normandie (ou s'il a preuve d'un déménagement ultérieur)

2/ s'il est licencié auprès d'une grande association nationale et qu'il le souhaite

DANS TOUS LES CAS il doit adresser une demande à la commission qui statuera.

Ils sont organisés par la commission Endurance du COREN (Comité Régional d'Equitation de Normandie).

Épreuves participantes (consulter le calendrier ci-joint) **CLUB et AMATEUR confondus** entre le 15 mars 2018 et le 04 novembre 2018 - **Résultats** <https://www.facebook.com/groups/1153651411401222/> ou « Endurance Equestre Normandie »

• **Le Critérium CAVALIERS** est destiné à animer les épreuves des cavaliers **JEUNES novices. Il prend uniquement en compte les épreuves de 10 km.** Cependant UNE SEULE qualification dans 1 épreuve de catégorie supérieure n'entraîne pas le changement de catégorie du cavalier (à partir de 2 qualifications en 20 km ou plus le cavalier sera intégré au classement du Challenge).

➤ **Le Challenge CAVALIERS** se décline en 3 catégories :

DÉCOUVERTE, PERFECTIONNEMENT et CONFIRMÉS

Pour chaque catégorie 2 classements :

SENIORS (cavaliers nés en 1999 et avant) et **JEUNES** (cavaliers nés après le 1^{er} janvier 2000)

Une qualification dans 1 épreuve de catégorie supérieure entraîne le changement de catégorie du cavalier (sans perte des points déjà acquis dans la limite des participations prises en compte).

ATTENTION !!! Un cavalier qualifié en AM 1 ou AM 1 GP (80 ou 90km), durant la période du Challenge, QUELLE que soit la région de sa qualification sera directement enregistré dans la catégorie CONFIRMÉS.

En cas de participation multiple sur une journée d'épreuves, on retient le meilleur des scores obtenus. Les épreuves SHF n'attribueront pas de points.

➤ **CRITÉRIUM**

Pour les JEUNES - sur les 10km uniquement - le cavalier peut se classer sur UNE 20km sans sortir du CRITÉRIUM mais elle ne sera pas comptée.

On totalise les **3** meilleurs résultats sur l'ensemble de la saison.

➤ **Challenge DÉCOUVERTE (catégories Séniors et Jeunes)** : sur les épreuves à 1 seule boucle

On totalise les **3** meilleurs résultats sur l'ensemble du Challenge avec les coefficients suivants :

10 km (coefficient 1): CLUB A, CLUB 4poney, CLUB 4

20 km lente (coefficient 1): CLUB 3

20 km (coefficient 1.5): CLUB 2, AM 4

30 km (coefficient 2): CLUB 2spe, AM 4spe

➤ **Challenge PERFECTIONNEMENT (catégories Séniors et Jeunes)** : si qualification sur une épreuve à 2 boucles

On totalise les **5** meilleurs résultats sur l'ensemble du Challenge :

10, 20 et 30 km plus 40 et 60 km avec les coefficients suivants :

40 km (coefficient 3): CLUB 1, CLUB Elite, AM 3

60 km (coefficient 5): CLUB Elite GP, AM 2

➤ **Challenge CONFIRMÉS (catégories Séniors et Jeunes)** : si qualification sur une épreuve à 3 boucles (quelle que soit la région de la qualification)

On totalise les **5** meilleurs résultats sur l'ensemble du Challenge :

10, 20 et 30, 40 et 60 km

plus AM 1 90 km vitesse limitée (coefficient 10)

et les points attribués selon la place obtenue en AM 1 GP

(1er - 500 points / 2ème - 480 points / 3ème - 460 points / 4ème - 440 points / 5ème - 420 points et 400 points à partir de la 6ème place pour chaque cavalier classé)

Pour les épreuves à vitesse limitée, les points attribués (score) seront calculés suivant le mode de calcul du règlement fédéral : $\frac{[2 \times \text{vitesse}] - \text{vitesse minimum de l'épreuve}}{FC \text{ finale}} \times 100$

FC finale

puis multipliés par le coefficient affecté à chaque épreuve



CHALLENGE et CRITERIUM ENDURANCE NORMANDIE 2018 (suite)

Chaque organisateur valide sa participation au Challenge avant le début de la saison. Il s'engage à :

Se conformer au règlement fédéral

Assurer son concours à la date convenue, ou en cas de force majeure à informer la commission suffisamment tôt des difficultés rencontrées

Transmettre les résultats au plus tard le lundi soir suivant le concours **sur le classeur Excel fourni par la commission endurance renseigné en totalité**

Participer à la dotation et à la promotion du Challenge à hauteur d'un euro par cavalier engagé (si le concours comporte plus de 35 engagés)

Dans le cas contraire, la commission se réserve le droit de refuser la participation au Challenge 2019

Un nouvel organisateur peut éventuellement intégrer le Challenge 2018 si :

Il propose sa date suffisamment tôt à la commission qui l'accepte

Il participe auparavant à une organisation « marraine » au moins le jour de l'épreuve

Tout participant, le cavalier (ainsi que son cheval) doit être en conformité avec le règlement fédéral le jour de l'épreuve.

En cas de participation multiple sur une journée d'épreuves, on retient le meilleur des scores obtenus. Les épreuves SHF n'attribueront pas de points.

La remise des prix aura lieu début janvier 2019

Des distinctions particulières seront distribuées aux cavaliers et chevaux normands s'étant illustrés sur les épreuves :

AM Elite, AM Elite GP, CEI ** et CEI *** durant la saison 2018

Les résultats provisoires seront consultables

sur la page FaceBook de la commission : <https://www.facebook.com/groups/1153651411401222/>

ou « **Endurance Equestre Normandie** »

sur le site du COREN

et/ou transmis par mail - merci de communiquer votre adresse dès maintenant à

ngadmer@wanadoo.fr

Toute réclamation devra être formulée par écrit, adressée

à la commission qui l'examinera et statuera

COREN : www.chevalnormandie.com

Nadine GADMER 06 14 47 25 00 ou

ngadmer@wanadoo.fr

